



CHARLEROI

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N°PE/2018/0040

(Art. D.29-7., Livre Ier du Code de l'Environnement : Dispositions communes et générales)

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

PROJET DE CATEGORIE C (Projet sans Etude d'Incidences sur l'Environnement)

Concerne la demande de la SPRL JIMMY DR, en vue d'obtenir le permis d'environnement pour le maintien en activité d'un car-wash comportant :

- un nettoyeur haute pression,
- un aspirateur,
- un dépôt de produit lavant d'une capacité de stockage de 200 l,
- un dépôt de produit lavant (jantes) d'une capacité de stockage de 200 l,
- un dépôt de déchets ménagers d'une capacité de stockage de 200 l,
- un système débourbeur - séparateur d'hydrocarbures.

Les plans de l'établissement et la liste des bâtiments, des installations et des dépôts peuvent être consultés au Service du Permis d'Environnement.

Lieu d'exploitation : Chaussée de Châtelineau 221 A à 6061 Montignies-sur-Sambre

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le mardi 21 mai 2019	Le dimanche 26 mai 2019	Le mardi 11 juin 2019

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête (Fermeture des bureaux les jeudi 30 mai 2019 et lundi 10 juin 2019) :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les mardi 28 mai 2019 et jeudi 6 juin 2019 de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 Gilly)

et ce pendant la durée de l'enquête du dimanche 26 mai 2019 au mardi 11 juin 2019.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous. (071 86 39 29)

Le dernier jour de l'enquête, soit le mardi 11 juin 2019, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Demandeur : Monsieur Philippe ROMAIN.

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département des Permis et Autorisations - Direction de Charleroi, Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60).

Service du Permis d'Environnement : Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 Gilly (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le lundi 13 mai 2019

Le Directeur général f.f.,
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s)Eric GOFFART,
2ème Echevin